

Informations de base	
2015/2664(RSP) RSP - Résolutions d'actualité Résolution sur la situation du camp de réfugiés de Yarmouk en Syrie Subject 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général Zone géographique Syrie	Procédure terminée

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
30/04/2015	Décision du Parlement	T8-0187/2015	Résumé
30/04/2015	Résultat du vote au parlement		
30/04/2015	Débat en plénière		
30/04/2015	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2015/2664(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B8-0373/2015	28/04/2015	
Proposition de résolution		B8-0408/2015	28/04/2015	
Proposition de résolution		B8-0410/2015	28/04/2015	
Proposition de résolution		B8-0412/2015	28/04/2015	
Proposition de résolution		B8-0414/2015	28/04/2015	
Proposition de résolution		B8-0415/2015	28/04/2015	
Proposition de résolution		B8-0416/2015	28/04/2015	

Texte adopté du Parlement, lecture unique	T8-0187/2015	30/04/2015	Résumé

Résolution sur la situation du camp de réfugiés de Yarmouk en Syrie

2015/2664(RSP) - 30/04/2015 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation du camp de réfugiés de Yarmouk en Syrie.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, GUE/NGL, Verts/ALE et EFDD.

Le Parlement a condamné l'attaque du camp de réfugiés palestiniens Yarmouk le 1^{er} avril 2015 et les actes de terrorisme perpétrés par l'EI/Daesh et le Front al-Nosra, ainsi que le siège de Yarmouk par le régime d'Assad et le bombardement du camp. Il a appelé toutes les parties au conflit de permettre à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient (UNRWA), au CICR et aux autres organisations d'aide internationale d'accéder sans restriction au camp de réfugiés de Yarmouk, de permettre un accès humanitaire immédiat et sans condition, d'évacuer les civils blessés et de permettre un passage en toute sécurité à tous les civils qui souhaitent quitter le camp.

Le Parlement a exprimé sa profonde préoccupation face à la **détérioration continue de la sécurité et de la situation humanitaire en Syrie** et répété sa détermination à venir en aide aux victimes du conflit syrien. Il a en particulier condamné fermement les exactions à l'encontre des enfants, les massacres, la torture, les meurtres et la violence sexuelle dont la population syrienne est victime.

L'Union européenne est invitée à contribuer aux efforts communs pour atténuer la crise humanitaire et à jouer un rôle pour ce qui est d'aider les pays voisins à fournir un abri aux réfugiés qui fuient le conflit en Syrie, dont beaucoup ont perdu la vie sur des bateaux en Méditerranée.

Réitérant son appel en faveur d'une solution viable au conflit syrien au moyen d'un processus politique sans exclusive et mené par les Syriens, le Parlement s'est dit convaincu qu'il ne pouvait y avoir de paix durable en Syrie sans que soient établies **les responsabilités pour les crimes** commis par toutes les parties durant le conflit.

La résolution a invité l'Union européenne et ses États membres à examiner sérieusement la recommandation récente de la commission d'enquête des Nations unies, qui demande d'étudier la mise en place d'un **tribunal spécial** pour les crimes commis en Syrie.